

Les Échos de Missillac

Actu

- **Sobriété énergétique**
- La commune s'engage !



Retro
2022



En immersion dans les services
municipaux

Missillac
2030



Les projets d'une
« Petite Ville de Demain »

À vos
Agendas !



Festivités de Noël et idées
sorties pour 2023

Sommaire

En immersion Pages 04 à 07

Missillac 2030 Pages 08 à 09

Sobriété énergétique Pages 10 à 11

Les actus du territoire Pages 12 à 28

Les actualités intercommunales Page 12

Un clin d'oeil à notre commune Page 13

On parle de vous Pages 14 à 17

Ça s'est passé à Missillac Page 18

À vos Agendas ! Pages 19 à 20

Vos idées sorties 2023 Page 19

Vos festivités de Noël Page 20

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Missillac

6, rue de la Fontaine Saint-Jean - 44780 MISSILLAC

Tél. 02 40 88 31 09 • Fax. 02 40 19 32 02

Courriel : mairie@missillac.fr • Site internet : www.missillac.frPage Facebook : [f VilledeMissillac](https://www.facebook.com/VilledeMissillac)

PROCHAIN MAGAZINE MUNICIPAL – ÉTÉ 2023

Les articles, au format .doc, et les photos, au format .jpeg, doivent être fournis avant le **vendredi 19 mai 2023** à l'adresse courriel suivante : webmaster@missillac.fr

LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE VOUS ACCUEILLEN

Le lundi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et accueil téléphonique de 13h30 à 16h30 • Le mardi, le mercredi et le jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 • Le samedi de 09h00 à 12h00.

Le service urbanisme est ouvert le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin sur rendez-vous.

PUBLICATION

Directeur de la publication : Jean-Louis MOGAN, Maire

Rédactrice en chef : Audrey CHATAL, Adjointe à la communication

Tirage : 2 700 exemplaires

Crédits photos : Pôle Enfance Municipal, Cabinet Laus Architectes, EEUN Architecture, Mairie de Missillac, entreprises Missillacaises et environnantes, associations Missillacaises et environnantes, Typhaine GUIHO, Léa GUIHENEUF, Reynald ROUSSEL, Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois, CAUE, Conseil Départemental de Loire-Atlantique, Stocklib, Pixabay, Adobe Stock et Fotolia.

IMPRESSION

Imprimerie Rim

Parc d'Activités de la Chaussée - 56220 MALANSAC

DISTRIBUTION

Association PACTES

09 Bis Grande Rue - 44160 PONTCHÂTEAU

Édito



Chères Missillacaises,
Chers Missillacais,

L'année 2022 aura marqué un tournant dans nos vies et nos prises de conscience. Le contexte géopolitique difficile à l'Est de l'Europe, l'accentuation du réchauffement climatique, une inflation grandissante, des difficultés d'approvisionnement de toutes sortes sont, entre autres, sources d'inquiétudes au quotidien. Nous avons su faire preuve de résilience depuis plusieurs années et nous le ferons encore. Il en va de la responsabilité de chacun.

Dans ce contexte perturbé, l'équipe Municipale a bâti ses réflexions et ses projets depuis les élections de 2020. Ce qui pouvait être d'actualité il y a quelques mois, ne l'est peut-être plus aujourd'hui.

Notre commune a intégré le programme « *Petites Villes de Demain* » en 2021. Ce dispositif offre des opportunités de financements non négligeables. Cela nous a conduit à repenser notre feuille de route. Vous pouvez prendre connaissance du dossier en pages 08 et 09.

Dans un contexte économique tendu et incertain, nous nous employons depuis 2014, à préserver la santé financière de la commune. Nous avons jusqu'à présent réussi à limiter les hausses de tarifs ou de taxes. Mais, les coûts quotidiens supportés par la collectivité sont de plus en plus importants. Cela est le cas pour la restauration scolaire notamment. Le prix du repas facturé à la collectivité par le prestataire a augmenté de façon substantielle depuis le 01^{er} juillet dernier. Il pourrait l'être encore prochainement. C'est aussi le cas pour l'ensemble des prestations et approvisionnements achetés par la collectivité. Nous essayons de contenir au mieux ces répercussions sur les administrés.

Ce numéro vous présente aussi le plan de sobriété énergétique mis en œuvre sur Missillac. Déjà engagée depuis de nombreuses années dans la préservation de l'environnement, la commune accentue encore ses efforts dans cette période sensible. La ville a d'ailleurs récemment été labellisée par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique pour son engagement dans une gestion raisonnée et respectueuse de ses espaces. Dans ce prolongement, le parvis de la Mairie connaît depuis peu un réaménagement. L'ensemble devrait bientôt être finalisé.

2023 sera placée, je l'espère, sous le signe de l'apaisement et de la quiétude. Soyez assurés que les membres du Conseil Municipal, les agents municipaux et moi-même seront à vos côtés pour défendre votre qualité de vie.

Il ne me reste qu'à vous donner rendez-vous l'année prochaine. Mais avant, je vous invite à profiter des festivités de Noël. Vous pouvez retrouver le détail en page 07 et en dernière de couverture de ce magazine. Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et, avec un peu d'avance, une belle année 2023.

Bien à vous,

Jean-Louis MOGAN

Maire de Missillac et Président de la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois.

Isabelle DURAND

Conseillère Municipale



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Je suis mariée et maman de deux enfants. Côté professionnel, je suis cheffe d'équipe dans la branche nettoyage du secteur agroalimentaire. Je travaille au cœur de la Communauté de Commune du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois sur les sites des entreprises « Tipiak » et « Frais Émincés », toutes deux implantées à Pontchâteau.

CONSEILLÈRE MUNICIPALE :

QU'EST-CE QUE CELA REPRÉSENTE POUR VOUS ?

En tant que Conseillère Municipale, je suis membre des commissions municipales « Urbanisme-Patrimoine » et « Finances ». Je suis également l'une des représentantes de la Municipalité au sein de l'association Office Culturel. C'est pour moi un réel engagement au service de notre commune et de la vie locale.

POURQUOI AVOIR CHOISI CES DÉLÉGATIONS ?

Cette première expérience dans l'équipe municipale me permet d'enrichir mes connaissances sur la gestion d'une collectivité locale. Je me suis engagée dans ce mandat car je souhaite contribuer aux pistes d'amélioration possibles pouvant être proposées aux Missillacaises et Missillacais. Je suis à l'écoute des problématiques qui peuvent se présenter pour tenter de réfléchir, ensemble, aux solutions possibles.

Au plaisir de vous rencontrer.

Anthony GUIHENEUF

Conseiller Municipal



QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Originaire de Missillac, j'ai aujourd'hui 46 ans. Je suis marié et papa de deux grands enfants, âgés de 13 et 16 ans. Tout comme Isabelle, je travaille sur Pontchâteau. Chargé d'Affaires dans une entreprise d'électricité, mon rôle est de chiffrer et suivre les chantiers.

ET SUR MISSILLAC ?

Je suis Conseiller Municipal depuis les élections de 2020. Il s'agit pour moi d'une première expérience. Je suis engagé dans les commissions municipales « Finances » et « Urbanisme-Patrimoine ». Je suis aussi représentant suppléant au sein du Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA). Syndicat qui changera prochainement de nom pour devenir « Territoire d'Énergie ». J'ai également intégré récemment un nouveau groupe de travail dont les réflexions portent sur la modernisation de la signalétique de la commune.

S'INVESTIR DANS LA VIE MUNICIPALE :

POUR QUELLES RAISONS ?

J'ai souhaité devenir conseiller Municipal afin de m'investir pour ma commune tout en la découvrant sous un autre angle. J'ai l'envie de mettre mes compétences, aussi bien professionnelles que personnelles, au service d'une qualité de vie partagée par toute la population.

Je reste à votre écoute pour échanger.

Vœux à la population

Après deux années de crise sanitaire, la Municipalité va pouvoir renouer en 2023 avec la cérémonie des vœux à la population.

Celle-ci sera organisée :

Samedi 14 janvier 2023

11h00

⇒ Espace aux Mille Fleurs ⇐

L'ensemble des membres du Conseil Municipal et les agents municipaux vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une très belle année 2023.



Dématérialisation des actes : un an déjà !

Professionnel de la construction ou particulier, depuis janvier dernier, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme, de manière dématérialisée, depuis le guichet numérique accessible sur le site internet de la ville.

Les actes d'urbanisme en 2022

Au moment de la rédaction, mi-novembre, l'activité du service « Urbanisme » se répartit comme suit :

- **78** Permis de Construire dont,
 - **47** habitations individuelles,
- **125** Déclarations Préalables,
- **224** Certificats d'Urbanisme,
- **02** Permis d'Aménager.



Pensez à déclarer vos actes

Depuis le jeudi 01^{er} septembre 2022, toutes les nouvelles demandes de Permis de Construire et de Déclaration Préalable, générant des taxes d'urbanisme, doivent être déclarées, par le demandeur, sur www.impots.gouv.fr, rubrique « biens immobiliers ». Vous êtes concernés ? Déclarez votre bien en vous connectant sur votre espace personnel. Pour les demandes de transfert de permis ou de modificatif de permis de construire ou d'aménager, la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions présente dans les CERFA devra être complétée, datée et signée.

BESOIN DE CONSEILS POUR VOTRE PROJET ?

Rencontrez gratuitement un architecte du CAUE

Prise de rendez-vous au 02 40 45 07 94

CC PONT-CHÂTEAU SAINT-GILDAS-DES-BOIS

1^{er} mardi après-midi du mois

Siège de la communauté de communes
2, rue des Châtaigniers
44160 Pont-Château

CONSTRUIRE
AGRANDIR
RÉNOVER
AMÉNAGER

caue
Loire-Atlantique
aménagement

2, boulevard de l'Estuaire 44200 Nantes
02 40 23 20 44 - www.caue44.com

Un projet : besoin de conseils ?

Vous avez un projet de construction, d'extension, de rénovation, d'aménagement... ? Vous avez besoin de conseils ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique organise des permanences, gratuites et sur rendez-vous, à la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau Saint-Gildas-Des-Bois. Ces rencontres sont axées sur une mission de conseil. Le CAUE n'a pas vocation à réaliser les plans de votre projet ou devenir le maître d'œuvre de votre chantier. La prochaine permanence se déroulera le mardi 06 décembre 2022 de 14h00 à 17h00. **Pour en savoir plus et prendre rendez-vous : www.cc-paysdepontchateau.fr**

Une nouvelle mission pour le service "Urba" : une adresse, un numéro !

À la demande de plusieurs opérateurs et administrations, la ville de Missillac s'est lancée dans un travail d'adressage et de numérotation. Il s'agit de vérifier et de modifier, le cas échéant, les adresses des habitations afin qu'elles répondent aux normes exigées par La Poste et par les services de secours. Jonathan CHAUVEL a été recruté afin de réaliser ce travail. Un groupe d'Élus l'accompagne sur le terrain.

En bref

UNE DESSINATRICE INDÉPENDANTE S'INSTALLE SUR MISSILLAC

Dessinatrice en architecture, membre de la Fédération Nationale des Dessinateurs Indépendants, Marie MÉTIVIER vous accompagne dans la réalisation de plans ou pièces graphiques, du début de votre projet au dépôt de vos demandes d'urbanisme.

Pour en savoir plus : www.bimetc.fr



Le service "Urbanisme" est ouvert exclusivement sur rendez-vous

Tous les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin.

Pour prendre rendez-vous :

☎ 02 40 88 31 08 ✉ mairie@missillac.fr

Les colis de Noël à nos aînés

Pour les fêtes, le Centre Communal d'Action Sociale va distribuer 688 colis de Noël au domicile des personnes âgées de plus de 70 ans et 45 colis en maisons de retraite. Ces colis sont offerts aux Missillacaises et Missillacais, inscrits sur les listes électorales, et résidant sur la commune. Ils sont également remis aux Missillacais résidents de la maison de retraite Saint-Charles et celles des alentours. Depuis 2020, ce sont les Élus qui vont frapper aux portes de nos aînés pour remettre leur colis. Préparés par l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, ils seront distribués du jeudi 01^{er} au samedi 17 décembre 2022. Les enfants du Centre de Loisirs y ont glissé une petite attention...



Absent.e de votre domicile ?

Si vous êtes absent lors de la distribution, votre colis vous attendra jusqu'au mardi 31 janvier 2023 en Mairie. Présentez-vous à l'accueil, aux heures d'ouverture, pour le retirer.



Les actes d'État-Civil

Au moment de la rédaction, mi-novembre, le service « État-Civil » a enregistré :

- **54** naissances dont **2** sur Missillac !
- **21** mariages,
- **12** Pactes Civil de Solidarité (PACS),
- **53** décès.

2022 prépare aussi 2023... Le recensement revient !

DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉVRIER 2023

La Mairie organisera le recensement obligatoire de la population Missillacaise en partenariat étroit avec l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

LE RECENSEMENT : POURQUOI ?

Il permet de connaître et de suivre l'évolution de la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur les caractéristiques de vie. De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget des communes. « En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! ».

LE RECENSEMENT : COMMENT ?

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous muni de sa carte officielle lors de la campagne. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu ensemble. À noter : le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 30 tonnes de papier en 2016. Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et seul l'INSEE est habilité à exploiter les questionnaires.



Au Pôle Enfance, la démarche "anti-gaspi" a sa mascotte !



« RECYCLO » : UN LAPIN ÉCOLO !

« Recyclo », la mascotte créée par les élèves de la « classe ambassadrice » de l'école Française DOLTO prend vie. Fruit de l'imagination et de la créativité de la classe de CM1 de Corinne LEGROS, ce beau lapin, à l'âme écolo, est destiné à une belle carrière d'ambassadeur du « mieux manger et mieux consommer » afin de protéger la santé et la planète. Il apparaîtra sur tous les outils de communication liés à la démarche « anti-gaspi » impulsée au restaurant scolaire. « Recyclo » vient d'entrer en action à travers une campagne d'affichage pédagogique.

Et pour les déplacements, c'est à vélo !

Le Pôle Enfance a fait l'acquisition de deux vélos afin de faciliter les déplacements des agents entre les différents sites de la commune : Mairie, écoles, restauration scolaire... Les vélos permettent également aux animateurs du Centre de Loisirs de proposer des sorties vélo aux enfants. Ces sorties sont l'occasion de faire découvrir la commune autrement aux petits cyclistes. Elles sensibilisent aussi les enfants aux règles de prudence en deux roues.



Prudence aux abords des établissements scolaires !

Des manquements réguliers aux règles de prudence et de sécurité routière sont constatés aux heures d'entrée et de sorties des classes. Pour la sécurité de tous, la Municipalité rappelle que les règles de bonne conduite et de stationnement doivent être appliquées par tous les usagers. Le service de Police Municipale, présent quotidiennement, assure un rôle de prévention pédagogique. Au vu de l'évolution croissante des incivilités diverses, les verbalisations seront plus fréquentes.



Un programme de fêtes pensé par et pour les plus jeunes

LES JEUNES ÉLUS PRÉPARENT LA FÊTE DES SAPINS !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil Municipal des Enfants organise la Fête des Sapins. Rendez-vous le samedi 10 décembre prochain, de 14h00 à 16h00, pour décorer les sapins installés sur le parvis de la Mairie ! Inscris-toi vite, avant le jeudi 01^{er} décembre ! Si tu le souhaites, tu pourras apporter des décorations de chez toi ! Un goûter sera offert à l'issue de l'après-midi.



Un nouveau Conseil Municipal des Enfants

Les élections ont eu lieu le jeudi 10 novembre 2022. Après s'être déclarés candidats, les élèves de CM1 et CM2 ont pu défendre leurs projets et faire campagne auprès de leurs camarades. Accompagnés des équipes enseignantes et éducatives, les petits électeurs se sont ensuite rendus en Mairie pour voter. Carte d'électeur, isolement, urne, liste d'émargement et dépouillement les attendaient alors... De quoi avoir un avant-goût de leur devoir de citoyen à venir. L'installation officielle a eu lieu le samedi 26 novembre dernier. L'occasion également de remercier les Élus sortants mais aussi l'équipe d'animation qui encadre ces jeunes tout au long de l'année et les accompagne dans la réalisation de leurs projets et de leurs événements.

Les commerçants se transforment en lutins du Père Noël... Le marché de Noël

DU LUNDI 05 AU DIMANCHE 25 DÉCEMBRE 2022

POUR LE « JEU DES VITRINES »

« Reconstitue une phrase en retrouvant les mots exposés dans les vitrines des commerçants participants ! Les bulletins de participation seront distribués chez les commerçants du cœur de ville. Une fois le bulletin rempli et la phrase reconstituée, glisse-les dans la boîte aux lettres du Père Noël qui t'attend sur la place de La Fontaine. »

POUR UN CONCOURS DE DESSINS SUR LE THÈME DE NOËL

« Réalise ton plus beau dessin. Écris au dos : ton nom, ton prénom, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de tes parents puis glisse-le dans la boîte aux lettres du Père Noël qui t'attend sur la place de La Fontaine. Le vote des dessins se déroulera sur la page Facebook de l'Association « Missillac's » du mercredi 28 décembre 2022 au vendredi 13 janvier 2023. »

**Ces deux concours sont réservés aux enfants de moins de 12 ans.
La remise des lots se déroulera le samedi 21 janvier 2023
à 14h00 à l'Espace La Garenne.**

UNE PHOTO AU MARCHÉ DE NOËL

Les commerçants assisteront le Père Noël lors du marché de Noël, organisé par l'association « Cap Callissim », le dimanche 04 décembre à l'Espace aux Mille Fleurs. Un petit sourire ?

Organisé par l'association « Cap Callissim », il se déroulera le dimanche 04 décembre 2022 à l'Espace aux Mille Fleurs. Une vente d'huîtres et de pain de Bergon sera proposée, en parallèle, sur la place de l'Église et devant SPAR, au profit du Téléthon.



L'histoire d'une "Petite Ville de Demain"

MARS 2020

Élections Municipales

PRINTEMPS 2021

Missillac est retenue par l'État pour intégrer le programme « *Petites Villes de Demain* »

JUILLET 2021

Signature de la convention d'adhésion et lancement de la phase diagnostic

MARS 2022

Restitution de la phase diagnostic et définition du périmètre d'intervention, Lancement de la phase stratégique, Rédaction du plan guide et des fiches actions

21 DÉCEMBRE 2022

Signature de la convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire et lancement de la feuille de route 2030

C'est quoi exactement une "Petite Ville de Demain" ?

Jean-Louis MOGAN, Maire de Missillac explique : « *Les centralités de moins de 20 000 habitants constituent le cadre de vie de millions de concitoyens. Ces petites communes disposent de nombreux atouts : qualité de vie, accès à la nature, cohésion sociale, convivialité, etc. Tous ces facteurs ont d'ailleurs été mis en avant ces derniers mois. Cependant, un certain nombre d'entre elles rencontre des difficultés, liées à l'accès aux services et aux réseaux, à la vacance commerciale, à la consommation excessive de terres agricoles.*

Dans le cadre du plan de relance porté par l'État, le programme « Petites Villes de Demain » se veut être un accélérateur de transitions. Des financements sont prévus pour les centralités portant des projets de revitalisation et de développement de leur centre-ville. L'officialisation des partenariats avec l'État, le Département et la Région passe par la signature d'une convention cadre d'Opération de Revitalisation de Territoire. »



L'avancement d'un projet phare

HALLE DE MARCHÉ

■ **État d'avancement** : pose de la charpente à l'automne dernier,

■ **Montant du projet** : 790 935 € TTC

■ **Soutiens financiers** :

■ Conseil Départemental de Loire-Atlantique : 202 655 €,

■ État : 175 000 €,

■ Conseil Régional des Pays de La Loire : 46 260 €.

■ **Ouverture prévisionnelle** : début 2023.



L'avancement des réflexions

CONNEXIONS DES ESPACES MARCHANDS, SCOLAIRES ET CULTURELS

La construction de la Halle de marché est le point de départ d'une grande réflexion lancée autour des pôles scolaire et culturel qui jouxtent ce point stratégique marchand du centre-ville. Des liaisons douces permettront de connecter ces espaces et vous inviteront à une déambulation douce et conviviale en toute sécurité. Des aménagements de voirie seront réalisés prochainement. Un plateau sécurisé et une limitation de vitesse aux abords de la Halle de marché contribueront à la sécurisation des déplacements doux. Une réflexion portant sur un projet de réhabilitation de l'Espace culturel La Garenne prolongera le travail entamé dans le cadre de du programme « *Petites Villes de Demain* ».





2023-2030

Mise en œuvre des actions

CONSTATS

- Une commune en développement,
- Un patrimoine paysager dense,
 - Un centre-bourg animé,
 - Des secteurs à optimiser,
 - Des déplacements doux à privilégier.

AMBITIONS

- Valoriser le cadre de vie,
 - Conforter l'offre de services de proximité,
- Diversifier l'offre de logements,
- Sécuriser les déplacements.

CHAMPS D'ACTION

- Habitat,
- Aménagement urbain,
- Mobilité,
- Commerce,
- Transition écologique.

Concrètement, pour Missillac, comment ça se passe ?



Missillac fait partie des communes retenues pour ce mandat 2020-2026, tout comme Saint-Gildas-Des-Bois et Pontchâteau. Morgane MAGUER, Cheffe de projet, et Clémence COUGOULIC, Manager de commerce, ont été recrutées par la Communauté de Communes, pour accompagner ces trois villes dans leurs projets de revitalisation et de développement de territoire. Le plan guide est un document de référence qui prévoit des actions à court-terme intégrées à un projet global d'avenir pour les communes.

L'Agence D'urbanisme De la Région de Saint-Nazaire (ADDRN) s'est chargée de l'élaboration de celui de Missillac. La phase de diagnostic a été lancée par une déambulation à vélo dans les rues de Missillac. Élus et agents municipaux, accompagnés de l'ADDRN, la Communauté de Communes et huit étudiants en Master

« Urbanisme et Aménagement » à la Fac de Nantes y ont participé. Après un important

travail, ces étudiants ont restitué leur mémoire en présentant le diagnostic établi pour Missillac.

Depuis, des fiches actions ont été élaborées, détaillant les projets jusqu'en 2030. La convention cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire sera signée à la fin de ce mois de décembre. Elle officialisera les projets relevant du programme « Petites Villes de Demain » et fixera la feuille de route pour la commune pour les années à venir.

Et les projets hors périmètre dans tout ça ?

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE

- **État d'avancement** : attribution des marchés de travaux en cours.
- **Soutiens financiers confirmés** :
 - Conseil Départemental de Loire-Atlantique : 378 768 €,
 - Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux : 210 000 €.
- **Lancement prévisionnel des travaux** : premier semestre 2023.

RÉHABILITATION DE LA SALLE DES SPORTS

- La réhabilitation de la salle des sports municipale sera, elle aussi, prochainement au cœur des réflexions de l'équipe municipale.



Modification simplifiée du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), document d'urbanisme fixant les règles d'utilisation du sol, doit faire l'objet d'une nouvelle modification simplifiée ; deux emplacements réservés devront être supprimés. Le dossier sera accessible au public du lundi 05 décembre 2022 au samedi 07 janvier 2023 en Mairie.

Chaussidou : quand la route se partage en toute sécurité

En voiture, différents cas de figures peuvent se présenter :



1
Aucun véhicule ne se présente en face et la route est dégagée
→ Je circule sur la partie centrale de la chaussée



2
Un véhicule se présente en sens opposé
→ Je vérifie qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste sur la chaussée et je me déporte sur la droite pour croiser le véhicule. L'automobiliste en sens opposé procède de même



3
Un cycliste circule à droite de la chaussée et un véhicule se présente en sens opposé
→ Je me déporte sur la droite, derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée. Je dépasse le cycliste une fois l'autre véhicule croisé

AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PARTAGÉE ENTRE MISSILLAC ET SAINT-DOLAY

Le Département de Loire-Atlantique, en charge de l'aménagement, de l'entretien et du développement du réseau routier départemental, développe les modes de déplacements doux et sécurisés. Dans ce cadre, un dispositif innovant est expérimenté sur certaines routes secondaires de Loire-Atlantique : la Chaussée à Voie Centrale Banalisée ou « Chaussidou ». Objectifs : améliorer la sécurité des déplacements cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la route.

Un tronçon reliant les centres de Missillac et Saint-Dolay

Les travaux, pris en charge par les communes de Missillac et Saint-Dolay, sont programmés pour cette fin d'année, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Le chantier pourra nécessiter ponctuellement la mise en place d'une circulation alternée. La mise en service devrait pouvoir intervenir en début d'année prochaine. Elle s'accompagnera d'une limitation de vitesse maximale à 70 km/h.



Une nouvelle aire de covoiturage à l'Angle-Bertho



En 2015, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, implantait en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-des-Bois et la Municipalité, des aires de covoiturage sur la commune. Aujourd'hui, l'offre de mobilités se renforce avec une nouvelle aire qui sera identifiée, d'ici au premier semestre 2023, sur le secteur de l'Angle-Bertho. En parallèle, la mise en place de points « Auto-Stop » encourage la pratique participative et solidaire. Ces points sont mis en place depuis 2019, dans le centre-ville mais aussi sur les secteurs de l'Angle-Bertho et « La Chinoise ». Ils sont clairement identifiés et matérialisés. Pour organiser votre covoiturage, rendez-vous sur la plateforme : [Questgo.fr](https://www.questgo.fr).

Pour favoriser les déplacements doux, des abris vélos mis en place sur la commune

En ossature bois, un premier abri a été installé sur le parking de la salle des sports, un second sur le parvis de la Mairie. Ils sont à votre disposition pour y stationner gratuitement vos cycles et ainsi vous permettre de développer vos déplacements de manière douce et propre.

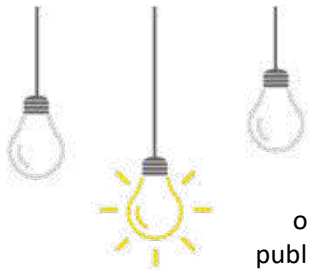
Le "Parc-en-Ciel" invite à la promenade...



Les équipes techniques municipales ont récemment procédé au nettoyage et remblaiement du chemin piétonnier qui traverse le « Parc-En-Ciel ». Profitez de la saison pour le découvrir !

Des travaux du côté de Biou *En bref...*

La Mairie de Sainte-Reine-De-Bretagne a récemment réalisé un inventaire des ouvrages d'art implantés sur son territoire. Cette étude a révélé que le pont de Biou, en limite de notre commune, présentait un état de dégradation avancé. Dangereux en l'état pour les usagers, des travaux de consolidation vont prochainement être entrepris par la Mairie de Sainte-Reine-De-Bretagne. Dans l'attente, la circulation n'est autorisée que sur la demi-chaussée non impactée par le risque d'éboulement.



Sobriété énergétique : Missillac s'engage !

En 2014 déjà, la Municipalité procédait à l'extinction de l'éclairage public la nuit, sauf le week-end, dans le centre-bourg et sur les axes fréquentés de la commune. En cette période, où les gestes responsables de chacun contribuent à la préservation de nos ressources, l'éclairage public est désormais éteint chaque nuit, week-end compris, de 22h00 à 06h00 sur tout le territoire.

Le panneau lumineux d'informations est lui aussi mis en veille sur cette plage horaire. En raison d'une occupation fréquente de l'Espace aux Mille Fleurs, seul ce secteur bénéficie d'un éclairage prolongé uniquement le samedi jusqu'à 01h00 du matin. Le complexe sportif municipal bénéficie aussi d'un éclairage adapté aux temps de présence des utilisateurs des équipements sportifs. En parallèle, les commerçants Missillacais se sont, eux aussi, engagés dans une démarche de réduction de leurs consommations énergétiques.

Éclairage public : les lampadaires passent au solaire

Depuis 2017, les anciennes ampoules à mercure énergivores des candélabres sont remplacées par un nouvel éclairage performant et durable : des diodes électro luminescentes (LED). En 2022, les lampadaires passent au solaire ! Certains sont déjà installés sur les secteurs du « Parc-En-Ciel » et de « La Béchetais ». Ces installations seront étendues dans les années à venir.

Et pour les illuminations de Noël ?

Pour accueillir l'esprit de Noël tout en préservant l'environnement, les illuminations seront, cette année, concentrées sur les places de l'Église et de La Fontaine. Elles seront également mises en place sur une période plus courte et seront éteintes de 22h00 à 06h00.

Un plan de sobriété dans les bâtiments communaux

Les équipes municipales s'adaptent elles aussi ! La température ambiante au sein des bâtiments communaux est réglée à 19° pour la période hivernale. La période de chauffe est également réduite. Seuls les établissements scolaires sont chauffés à une température plus élevée. Un suivi des consommations est réalisé en lien avec le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA) et les fournisseurs d'énergie. Un diagnostic de rénovation énergétique des bâtiments communaux est également programmé. Les équipes du Pôle Enfance se déplacent à vélo. Le service de Police Municipale en sera également doté d'ici peu.



Qui veut louer un vélo à assistance électrique ?

Depuis le lundi 17 octobre 2022, le Département de Loire-Atlantique et la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau - Saint-Gildas-Des-Bois, vous proposent un service de location de vélos à assistance électrique. Plusieurs formules de location sont possibles (tarif dégressif pour une location longue durée). **Plus d'informations :**

www.cc-paysdepontchateau.fr > Rubrique « Services aux usagers »

> « Transports et mobilité » ou auprès du Service Transports :

☎ 02 40 88 25 27

✉ velila@cc-paysdepontchateau.fr

Bon à savoir...

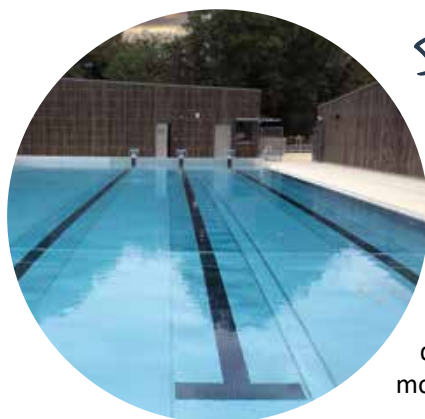
Nids de frelons asiatiques : Comment réagir ?

- Contactez la Mairie afin que le référent local se déplace pour expertiser le nid,
- Le référent local habilité transmet les informations à l'organisme partenaire de la Municipalité : « Polleniz »,
- « Polleniz » missionne ensuite une entreprise habilitée pour la destruction du nid.

La Municipalité prend alors en charge 50 euros sur votre facture finale. La facture qui vous est présentée par l'entreprise, en fin d'intervention, tient alors compte de cette déduction. **Seule l'expertise du référent local, déclenchée par la Mairie, permet de bénéficier de l'aide financière communale. Sans contact préalable avec la Mairie, et en cas d'intervention d'une entreprise non partenaire missionnée directement par vos soins, l'aide financière ne pourra être attribuée.**

Moins de pub, c'est possible !

Dans le cadre de la prévention des déchets, la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-Des-Bois a souhaité créer un autocollant « Stop Pub, oui à l'information des collectivités ». Cet autocollant est mis gracieusement à votre disposition auprès de l'accueil de la Communauté de Communes. Vous pouvez ainsi limiter la production de déchets tout en continuant à recevoir vos informations municipales et intercommunales.



Fin de travaux pour la piscine de Guenrouët

Les travaux de la piscine de Guenrouët sont achevés. La mise en eau ainsi que les essais de filtrations ont été réalisés au début de l'automne et la réception des travaux s'est déroulée le mercredi 19 octobre dernier. Vous pourrez ainsi profiter du bassin dédié à la nage, du bassin polyvalent permettant différentes activités : nage, remise en forme, apprentissage de la natation et animations mais aussi de la pataugeoire et du pentagliss dès le printemps prochain ! L'ouverture est effectivement prévue pour le mois de mai 2023.

Emploi et orientation professionnelle : le "Salon Trajectoire" 2023 se prépare

Le service emploi de la Communauté de Communes s'associe, de nouveau, aux quatre intercommunalités voisines, pour l'organisation du « Salon de l'orientation et des métiers Trajectoire ». Organisé les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 janvier 2023, à l'ancienne base sous-marine de Saint-Nazaire, l'évènement est dédié à la fois aux collégiens, aux lycéens et à leurs parents mais aussi aux chercheurs d'emploi et salariés en reconversion professionnelle. Diverses mini-conférences seront proposées et une centaine d'organismes seront représentés. **Renseignements complémentaires auprès du service emploi de la Communauté de Communes** ☎ 02 40 01 66 18.

Côté Culture

UNE SALLE POUR LES MUSICIENS DU TERRITOIRE !

Placer la pratique musicale en tant que générateur de lien social et d'animation de notre territoire, telle est l'idée de l'École de Musique Intercommunale (EMI).

L'EMI, accueille donc désormais des groupes amateurs du territoire au sein de son établissement. Une salle est mise à leur disposition, sous

contrat avec une cotisation annuelle et des plages horaires dédiées.

Renseignements auprès du secrétariat de l'EMI :

☎ 02 40 88 07 06

✉ ecoledemusique@cc-paysdepontchateau.fr



L'actu de la bibliothèque

Côté agenda, « Lili & Mistigri » sont de retour !

« Comptines et histoires pour les tout-petits » de 0 à 4 ans.

Venez partager avec nos amis Lili et Mistigri : lectures, comptines, chansons et jeux de doigts ! À 09h30 : les mercredis 18 janvier, 22 mars et 24 mai 2023. Les horaires d'ouverture seront modifiés pendant les vacances des fêtes de fin d'année. Pour les consulter et suivre l'actualité culturelle du réseau des bibliothèques, rendez-vous sur :

reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr.

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER À LA BIBLIOTHÈQUE ?

ALORS, C'EST ELLE QUI VIENT À VOUS !

Accessible au prix d'un abonnement classique, découvrez le nouveau service de portage de livres à domicile. **Renseignements et contacts** auprès des bibliothécaires et sur www.missillac.fr.



"Les poèmes de Léon" (1924-2022)

Léon ROUX voit le jour le 22 avril 1924 à Missillac, au hameau de La Sauzaie (contigu au village de La Gouarais), dans la maison de ses grands-parents maternels. Ses parents, Marie RUTIN et Léon ROUX, cheminots, rejoignent Nantes mais les facilités d'accès au train leur permettent de fréquents séjours à La Sauzaie. Léon fait ses études à Nantes et obtient le Brevet élémentaire renforcé d'une initiation à la comptabilité. C'est avec ce bagage qu'à 16 ans, il entre dans la vie active dans une petite entreprise Nantaise. Il poursuit cependant en cours du soir, cinq jours par semaine, une formation de gestionnaire d'entreprise à l'École de Commerce et de Comptabilité Ernest LEHUEDE de Nantes. Malgré la guerre et surtout les bombardements de Nantes en 1943, il obtient son diplôme de fin d'études. Entre temps, en juin 1943, afin d'échapper au Service du Travail Obligatoire, il rejoint la SNCF où il fera carrière dans l'encadrement administratif. L'heureux déroulement de sa vie professionnelle ne lui fera jamais oublier ses origines paysannes et son apprentissage d'agriculteur à La Gouarais. En 2017, la commune de Missillac reçoit de sa part un généreux don qu'elle décide d'attribuer, selon la volonté de Léon, à la rénovation du retable du XVII^{ème}, classé Monument Historique, de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul.

« Nous remercions Léon pour sa contribution à la sauvegarde de l'histoire locale de notre commune au travers des récits et poèmes qu'il a rédigés au cours de sa longue vie et que nous avons compilé en 2019 sous le titre : « Souvenirs poétiques de ma terre natale ». Ce livret est consultable et téléchargeable sur le site internet de la Mairie de Missillac (onglet « Patrimoine » puis en bas à droite de la page « Mémoire et Patrimoine Missillacais »). L'élan nostalgique perceptible sous sa plume témoigne de l'attachement indéfectible qu'il portait à sa terre natale. »

En voici un extrait.

« LA SAUZAIE »

Voici la maison, douce demeure,
Pieux souvenirs du passé,
Où j'ai vécu heurs et malheurs,
Du paysan riche de pauvreté.

Blottie dans ton écrin de verdure,
Tu fus témoin de ma naissance,
Refuge de mes pensées très pures,
O paradis de mon enfance !

Sous la grosse poutre patinée,
Quelles étaient joyeuses les heures,
Quand, en fin de journée,
Festoyaient les moissonneurs !

Près du grand-père bien aimé,
Au coin de l'âtre séculaire,
Quelles étaient douces les soirées,
Malgré la rigueur de l'hiver !

Ici, la pierre du foyer,
Où chaque soir pieusement,
S'agenouillaient pour prier,
L'aïeule et ses petits-enfants.

Dans son cadre sur la cheminée,
Un petit soldat de France,
L'oncle disparu mais toujours aimé,
Rappelait sa trop courte existence.

J'ai conservé malgré les ans,
Le souvenir de ces visages,
Amis et parents,
Dont tout ici rappelle le passage.

Sous son toit, un peu de moi demeure,
En des mains étrangères, désormais,
Tu es toujours parcelle de mon cœur,
Jamais, je ne t'oublierai !

Léon ROUX - 1975



Léon ROUX, sa sœur et ses parents
devant le car qui reliait Sévérac
à Missillac autour de 1935
Crédit photo : famille Léon ROUX

Appel à vos souvenirs !

L'Association « Mémoire et Patrimoine Missillacais » collecte et répertorie les photos anciennes de toutes époques et sur divers thèmes de la vie quotidienne à Missillac : mariages, fêtes et rassemblements, écoles, moissons et battages... Nous avons en notre possession des photos scolaires de groupes provenant de l'école Sainte-Luce de l'Angle-Bertho, prises à partir de 1956. Afin d'identifier les personnes figurant sur ces clichés et recueillir leurs souvenirs d'écoliers, nous avons besoin de vous qui avez connu cette école.

Vous pouvez prendre contact avec Sylviane DEUX : ☎ 06 84 95 05 93

✉ sylviane.deux@outlook.fr

(travail soumis à l'accord du droit à l'image)



Projet "Histoires de Vies de contées" avec la Bibliothèque Départementale

À Missillac, la bibliothèque recherche des habitants pour rencontrer des résidents de la Maison Saint-Charles et collecter des histoires de vies. Histoires de vies qui serviront de terreau pour le futur spectacle de la conteuse Anne TESSIER à l'automne 2023.

Association "Chrysalides" : les parents en parlent

Une nouvelle saison pour l'association, qui s'annonce riche en partages. Toujours dans le but de passer de bons moments, entre collègues, avec les enfants accueillis mais également avec leurs parents lors de rencontres tel que le spectacle annuel. Pour cet article, nous avons souhaité donner la parole à tous ces parents employeurs qui, par leur accord, permettent aux Assistantes Maternelles de l'association de participer aux divers ateliers proposés et ainsi éviter un isolement éventuel. L'association les remercie pour ces différents témoignages touchants, leur soutien, reconnaissance et confiance.

« Grâce à l'association, notre fille a l'occasion de faire des activités ludiques, elle se sociabilise en jouant avec d'autres enfants. Chansons et comptines sont au programme, et nous, parents, avons tout intérêt à les apprendre par cœur ! Ces moments sont magiques et précieux pour les tout-petits. Un grand merci à nos assistantes maternelles qui rendent tout cela possible ! »

**Louise & Julien,
parents de Léontine & Paul**

« Chrysalides est une association dynamique qui éveille nos plus petits à travers de nombreuses activités ludiques, de motricité... Les rencontres régulières des assistantes maternelles permettent à nos enfants d'aller à la rencontre des autres et de se sociabiliser dès le plus jeune âge. »

**Hélène & Olivier,
parents de Louise & Romane**

« Nous avons découvert l'association il y a 5 ans avec notre première assistante maternelle, Annie, et depuis deux ans Nadine a pris la continuité... C'est toujours un réel plaisir de participer au spectacle de fin d'année où l'on voit nos enfants s'amuser... C'est aussi un moment où les assistantes maternelles partagent avec nous leur travail par des dessins, peintures ou les photos des ateliers où l'on voit nos enfants s'épanouir. C'est une association hyper importante à nos yeux, surtout pour les enfants : pour leur développement et leur intégration en groupe, pour leur permettre, au bout des trois ans, une meilleure entrée dans le monde de l'école avec des copains qu'ils connaissent déjà. Par ce message, nous voulons aussi remercier toutes les assistantes maternelles qui donnent de leur temps et toute leur énergie pour préparer de superbes activités et ateliers pour nos petits. »

**Mathilde & Benoît,
parents de Simao & Loéva**

« Ma fille a passé deux ans à profiter de l'association avec son assistante maternelle Amandine et elle aura passé beaucoup de bon temps. Elle a adoré nous raconter toutes les activités qu'elle a pu y faire toujours plus différentes les unes que les autres, les chansons, les différentes sorties organisées qu'elle a également beaucoup aimé. Elle a encore plus aimé pouvoir y rencontrer d'autres copains, copines avec qui elle aura partagé tout ça, des copains qu'elle peut ensuite retrouver à l'école, ce qui est génial pour les enfants ! Les assistantes maternelles de l'association font un travail exceptionnel pour les enfants mais aussi pour les parents avec le superbe spectacle auquel nous avons pu assister cet été. Un travail remarquable ! On ne peut que leur dire un grand merci et un grand bravo pour tout ce qu'elles font pour nos enfants ! »

**Marine & Jimmy,
parents de Théa**

« Pour notre part, Chrysalides c'est super intéressant et ça peut permettre aux enfants qui ont du mal avec les autres à apprendre la vie en communauté. De plus, ça permet aux « assmats » d'échanger des activités, d'en proposer des nouvelles et de se conseiller vis-à-vis des enfants. Nous pensons que ça peut aider à faire grandir les enfants et les sociabiliser ! L'association pense à faire participer les parents de près ou de loin et pour nous c'est super important. »

**Tatiana & Halhuroudine,
parents d'Elikya**

« En tant que parents, nous sommes ravis que notre enfant puisse bénéficier de l'association Chrysalides. Cela lui permet d'apprendre la vie en collectivité avec un plus grand nombre d'enfants, de développer sa motricité et sa curiosité grâce à l'investissement de nos assistantes maternelles. »

**Noémie et Jordy,
parents d'Abel**

« C'est plein d'amour et de gratitude que je vois dans les yeux d'Emie lorsqu'elle fait des activités super chouettes et enrichissantes avec nounou Amandine et toute l'équipe des Chrysalides. Cela fait partie de l'évolution de notre fille. Merci pour vos idées et votre amour. »

**Catherine et François,
parents d'Emie**

« Chaque semaine, l'association permet à notre fils de découvrir des activités diverses et d'éveiller ses sens. C'est aussi un moment de complicité entre enfants qui apprennent à se connaître et à partager. C'est un plaisir à chaque fois pour Mylan de s'y rendre. Merci aux « assmats » pour leur super travail. »

**Karine & Alfred,
parents de Mylan**

« Depuis mai 2021, mon fils est gardé par Amandine, assistante maternelle faisant partie de l'association. Mon fils adore aller aux activités proposées par l'association. Cette association propose notamment des activités permettant de développer ses capacités motrices et intellectuelles. Je participe lorsque l'association fait appel aux dons ou organise des temps forts car ils font tout pour que les enfants s'épanouissent. »

**Clémentine & Romain,
parents de Malo**



MAM "Les Coccinelles" : des valeurs partagées



« Les Coccinelles » est une maison où trois assistantes maternelles ont choisi de travailler ensemble à partir d'un socle de valeurs communes partagées. Depuis 11 ans, Sandrine, Stéphanie et Sandrine y accueillent vos enfants en proposant une approche respectueuse et dynamique de l'enfant et de sa famille. C'est un lieu où l'accueil individuel et personnalisé est préservé. Ouvert du lundi au jeudi de 07h30 à 18h00 ; le vendredi de 07h30 à 17h30. 3 Bis rue des Métairies - 44780 MISSILLAC
☎ 02 40 22 20 47 - ✉ coccinelles.mam@gmail.com

Le retour du loto du Collège La Fontaine



Le Foyer Socio-Éducatif du Collège La Fontaine organise son loto le samedi 28 janvier 2023 à 20h00 à l'Espace aux Mille Fleurs. Il sera animé par Manu et une restauration sera proposée sur place.

Renseignements & contacts :

Foyer Socio-Éducatif du Collège La Fontaine
Ombeline CRETON ☎ 06 72 09 09 12



Un rallye citoyen pour les collégiens

DES ANIMATIONS APPRÉCIÉES

Quelques semaines après la rentrée de classes, la Maison de Protection des Familles (MPF), en collaboration avec le Collège La Fontaine de Missillac et la Municipalité, a organisé la quatrième édition du Rallye Citoyen à destination des élèves de sixième. Vendredi 30 septembre 2022, ce sont 73 élèves de 6^{ème} du collège La Fontaine qui ont pu rencontrer et échanger avec différents partenaires : Gendarmerie de Pontchâteau, Sapeurs-Pompiers de Missillac, Maison Saint-Charles, gestionnaire de la station d'épuration SUEZ, service transport de la Communauté de Communes et la Municipalité. Les collégiens se sont donc déplacés dans des lieux stratégiques de Missillac afin de s'éveiller à la citoyenneté, prendre conscience de leurs droits et devoirs, et découvrir la commune, ses Élus, ses services. Cette journée a été organisée à travers six ateliers d'une durée de 45 minutes :

- **Un atelier « Citoyenneté »** à la Mairie, en partenariat avec les Élus et les services municipaux,
- **Un atelier « Prévention »** à l'Espace La Garenne, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale,
- **Un atelier « Sécurité »** au Centre de Secours, en partenariat avec les sapeurs-pompiers de Missillac,
- **Un atelier « Environnement »** à la Station d'Épuration, en partenariat avec le délégataire SUEZ,
- **Un atelier « Intergénérationnel »** à la Maison Saint-Charles, en partenariat avec la Maison Saint-Charles,
- **Un atelier « Transport »** à la Salle des Sports, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois.



UN « PERMIS CITOYEN » REMIS LORS D'UNE CÉRÉMONIE

Les collégiens ont apprécié cette journée. Le lundi 10 octobre dernier, un « Permis Citoyen » leur a été remis lors d'une cérémonie organisée à l'Espace La Garenne en présence des partenaires.

L'Union des Anciens Combattants a fêté son 50^{ème} anniversaire

L'union Nationale des Combattants de Missillac a fêté son cinquantième anniversaire le dimanche 01^{er} mai 2022 en présence des associations des secteurs de Saint-Nazaire et de la Presqu'île Guérandaise. Associations venues accompagnées de leurs porte-drapeaux. Un défilé de 29 étendards, en tête d'un cortège composé d'une fanfare, des jeunes Élus du Conseil Municipal des Enfants et d'une importante délégation de pompiers. Monsieur Le Maire et les membres du Conseil Municipal étaient également présents accompagnés de Madame La Députée de la 07^{ème} circonscription de Loire-Atlantique, du Président Départemental de l'Union Nationale des Combattants, de nombreux présidents d'associations et d'anciens combattants. À cette occasion, Messieurs BRISSON, GUIHÉNEUF, MORIN, TENDRON, LELIÈVRE, LALANDE, CORMIER, DENIS, MAHÉ et POULARD ont été décorés. Les Élus du CME ont alors contribué à la remise des médailles militaires avant de prendre la parole pour une lecture de texte partagée avec les anciens soldats.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROGRAMMÉE

Elle se déroulera le vendredi 13 janvier 2023 à 14h00 dans le Hall Monod de l'Espace La Garenne. Elle se clôturera par un moment de convivialité autour d'une galette. Tous les adhérents, toutes les personnes ayant porté l'uniforme militaire ou sympathisants peuvent se joindre à ces temps d'échanges.

Les cours de langue Bretonne reprennent



L'association « Du Breton à Missillac » reprend ses activités d'apprentissage de la langue et de la culture Bretonnes. Rendez-vous chaque mardi, de 18h00 à 20h00, à l'Espace des Ruais de Missillac.

Renseignements & contacts

📞 Mobile : 06 72 56 19 03 - Tél. 02 40 01 18 50

Une nouvelle saison pour la troupe de "L'Art Scène"

L'association « L'Art Scène » a démarré sa saison par le Forum des Associations proposé par la Municipalité. Ce temps fort a permis de rencontrer les habitants de la commune de Missillac et de faire connaître les valeurs solidaires de la troupe. L'association composée de bénévoles passionnés de musique, de chant et de scène, proposera cette année un nouveau spectacle de variétés avec pour fil rouge, la radio. L'association « Aidons-Les » de La Chapelle-des-Marais a sollicité « L'Art Scène » qui se produira les samedi 17 et dimanche 18 décembre prochains à la salle Krafft de La Chapelle-des-Marais, au profit du Téléthon. La troupe « L'Art Scène » est toujours à la recherche de bénévoles pour intégrer l'équipe « maquillage et coiffure ». Les associations porteuses d'un projet solidaire et volontaires pour organiser un spectacle avec « L'Art Scène » sont invitées à se faire connaître. **Pour en savoir plus :** www.lart-scene.fr



Le Relais "Al'Fa Répit" accompagne les aidants

Le relais des aidants « Al'Fa Répit », plateforme d'accompagnement et de répit, apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, de Parkinson, AVC... C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie et les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser. Vous pouvez rencontrer les équipes pluridisciplinaires dans les lieux de permanence. Des rencontres à domicile sont également possibles. Les équipes sont à votre écoute.

DES ACTIVITÉS GRATUITES ET SUR RÉSERVATION

- Ateliers Bien-être pour prendre soin de soi,
- « Café Répit » pour exprimer ses préoccupations en rencontrant d'autres aidants,
- Formations pour connaître la maladie et ainsi mieux accompagner votre proche,
- « Séjour Répit » pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial,
- Relayage pour vous permettre de vous absenter de votre domicile,
- Balades et animations pour sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes,
- Réflexologie pour s'octroyer une détente et un mieux-être...

Renseignements & contacts

Al'Fa Répit - Le Relais des Aidants
29 rue du Docteur Proux - 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS
Antennes : Guérande, Pornichet, Vay.
☎ 02 40 66 94 58 ✉ contact@alfarepit.fr



Une nouvelle podologue

Après le départ de Clément BÉGOC, c'est Lucie PIEDVACHE, podologue-pédicure Diplômée d'État, qui s'est installée, depuis le mardi 15 novembre dernier, dans le cabinet du Pôle paramédical Saint-Charles. Madame PIEDVACHE assure les consultations et soins, sur rendez-vous, au cabinet ou à domicile. La prise de rendez-vous est possible par téléphone au 07 82 00 25 97 mais aussi sur le site internet et l'application « Doctolib ». Les consultations sont ouvertes les mardi, mercredi et jeudi, de 08h30 à 19h30.

Le nouveau site internet peaufine sa mise en ligne

ASSOCIATIONS, PROFESSIONNELS,
ACTEURS DU TERRITOIRE...
PENSEZ À METTRE VOS
INFORMATIONS À JOUR !

La Municipalité peaufine la refonte de son site internet officiel. Afin de pouvoir diffuser les informations les plus exhaustives et exactes possibles, les associations, professionnels et acteurs du territoire sont invités à transmettre les mises à jour concernant leurs activités auprès du service « Communication » de la Mairie :

- communication@missillac.fr
- webmaster@missillac.fr



Nous souhaitons la bienvenue à...

Désiré VADOCHÉ, Maël GUIHÉNEUF, Azélie DELAUNAY, Martin DUSSOL, Margaux ROBIN, Tennessee BOROPERT, Valentine DEUX, Ely PRIOUX, Lloyd GRAMOND, Judith DOUILLARD, Noëlyne LUCAS, Capucine LE BIHAN-PRIOUX, Malo GUYOT-GICQUEL, Émy RIOT, Ombeline TOURNADE, Clara EVEIN BRANIA, Isaac GRANGIER, Myriam FENUAFANOTE, Adélie RIQUET, Emy LEGAL, Salomé ALLAIRE.



Lloyd est né à Missillac

Le mercredi 07 septembre 2022, le petit Lloyd GRAMOND a décidé de pointer le bout de son nez dans le camion des pompiers. Un peu pressé de rencontrer sa maman et son papa, Lloyd est né rue du Stade à Missillac. Marie, sa maman, et Manu, son papa, racontent sa naissance ! « À 12h10, ce jour-là, Marie perd les eaux, au domicile de ses parents qui résident rue du Château. Les pompiers sont appelés. C'est une équipe d'intervention de Pontchâteau qui se rend sur les lieux à 12h25. Les contractions se rapprochent et les pompiers décident de transporter Marie vers la maternité de Saint-Nazaire. À peine le temps de descendre la rue, qu'ils doivent faire demi-tour. L'équipe aide alors Marie à mettre au monde Lloyd qui pousse son premier cri à 13h10 devant le domicile de sa Mamie et son Papy ! ». Le SAMU, dépêché sur les lieux, prend ensuite en charge la petite famille qui se

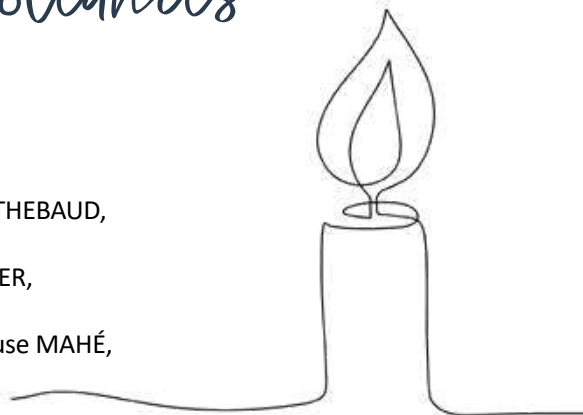


porte bien, avant de l'escorter jusqu'à la maternité de Saint-Nazaire. Quelques jours plus tard, Emmanuel, Marie et Lloyd sont allés rendre visite à celle et ceux qui les ont accompagnés dans cette belle histoire ! Bienvenue à Lloyd, félicitations à la famille et aux équipes médicales !

La petite Emy LEGAL est, elle aussi, née à Missillac le 25 octobre dernier. Bienvenue à elle et félicitations à ses parents !

Nous présentons nos condoléances aux familles et proches de...

Brigitte BLANCHARD épouse RISSETTO, Marie COLLÉAUX épouse CAULT, Guy MOREAU, Pascal VESSECHY, Serge GUERIF, Laurent BLOT, Geneviève THEBAUD, Annette MORICE, Michel HORCHOLLE, Jean BELLIOU, Didier ROUSSEAU, Marie-Hélène TUAL épouse PERRAIS, Jeanine LEBRETON, Lucienne JAQUIER, Geneviève POIDEVIN, Jeannine VALLÉE, Marcel HUGUET, Alain SAUTET, Jean CHAUVEL, Gérard GICQUEL, Camille TEXIER, Anne Marie OILLIC épouse MAHÉ, Jeanne THABOT épouse GUIHARD, Monique FOURRÉ épouse COUPEZ.



Nous offrons tous nos vœux de bonheur à...

MARIAGES

Aurélia LE GOFF et Melvin GIRARD, Virginie GENET et Stéphane MAHÉ, Henriette POURUORO et Benjamin ROLLAND, Mélanie FREOUR et Guillaume PINCINI, Gwénaëlle DAVID et Gwénaël BELLIOU, Lucie LEGUEN et Nicolas HÉMERY, Charlotte EVAÏN et Julien LEFRÉRE, Stéphanie VAILLANT et Romain DIDIER, Manon MALZAC et Bryan VERGER.

PACS

Marine VERPOEST et Théo JACOB, Camille GUILLARD et Vincent DRUART, Laurine GUESNERIE et Vincent VALLÉE, Isoline JAN et Florent GUIHÉNEUF, Johanna RIVAUD et Fabien CARPENTIER, Isabelle PFEIFER et Laurent SUQUET, Justine DURAND et Maxence LE THIEC, Pauline LE GALL et Alexis SENAND, Coralie SIGOIGNET et Cyril DUSSOL, Elodie LECARPENTIER et Pierre LE BIHAN, Marie BOUJON et Emilien LECAMP.



Janvier

Vend. 13, Sam. 14 & Dim. 15 Cinéma à 20h30 à l'ELG. *Par Ciné Missillac*

Sam. 14 Cérémonie des Vœux à la population aux MF. *Par la Mairie de Missillac*

Sam. 21 Résultats du jeu concours & remise de prix à l'ELG. *Par l'association des commerçants Missillac's*

Sam. 28 Loto aux MF. *Par le Foyer Socio-Educatif du collège La Fontaine*

Sam. 28 Spectacle à l'ELG. *Par l'Office Culturel*

Avril

Sam. 01 Course à pied – Départ à la SDS. *Par l'ESCO 44*

Dim. 02 Loto aux MF. *Par Philapostel*

Dim. 02 Chasse aux œufs au Parc en Ciel. *Par le Conseil Municipal des Enfants*

Du Vend. 14 au Dim. 30

Tournoi de tennis à la SDS et la Halle de tennis. *Par le Tennis Club de Missillac*

Vend. 14, Sam. 15, Dim. 16 & Lun. 17 Cinéma à l'ELG. *Par Ciné Missillac*

Sam. 15 Loto aux MF. *Par le Basket Club Missillac-La Chapelle*

Vend. 28 Don du sang de 16h00 à 19h30 aux MF. *Par l'Amicale des donneurs de sang*

Dim. 30 Vide-grenier à Bergon. *Par les Amis de Bergon*

Février

Sam. 04 et Dim. 05 Loto aux MF. *Par le comité des parents d'élèves de l'école F. DOLTO*

Sam. 11 Spectacle à l'ELG. *Par l'Office Culturel*

Sam. 11 au Dim. 12 Tournoi de Tennis de table à la SDS. *Par le Tennis de table Club Missillac*

Vend. 17, Sam. 18, Dim. 19 & Lun. 20 Cinéma à l'ELG. *Par Ciné Missillac*

Vend. 24 Concours de belote aux MF. *Par l'Amicale des Retraités*

Lun. 27 Don du sang de 16h00 à 19h30 aux MF. *Par l'Amicale des donneurs de sang*

Mai

Vend. 05, Sam. 06, Dim. 07 Cinéma à l'ELG. *Par Ciné Missillac*

Sam. 06 Tournoi de foot inter-quartier au stade et aux MF. *Par Missillac Football Club*

Lun. 08 Cérémonie de commémoration du 08 mai 1945 Rassemblement sur le parvis de la Mairie. *Par l'UNC et la Mairie de Missillac*

Vend. 26 & Sam. 27 Gala de danse à l'ELG. *Par La Sauce Locale*

Légende

MF : Espace aux Mille Fleurs
ELG : Espace La Garenne
SDS : Salle des Sports

Mars

Vend. 03 Concert à l'ELG. *Par Cap Callissim*

Sam. 11 Loto aux MF. *Par l'APEL de l'école Notre-Dame de la Brière*

Vend. 17, Sam. 18, Dim. 19 Cinéma à l'ELG. *Par Ciné Missillac*

Dim. 19 Tournoi de Karaté à la SDS. *Par Seiken Karaté Do*

Sam. 25 Loto aux MF. *Par Missillac Football Club*

Juin

Vend. 02, Sam. 03, Dim. 04 Cinéma à l'ELG. *Par Ciné Missillac*

Sam. 03 Spectacle aux MF. *Par Chrysalides*

Sam. 10 Fête de la Musique à l'ELG et le bourg. *Par Cap Callissim*

Vend. 23 Don du sang de 16h00 à 19h30 aux MF. *Par l'Amicale des donneurs de sang*

Sam. 24 Gala de Twirling à la SDS. *Par Twirling Missillac*

Dim. 25 Kermesse à l'école Notre-Dame de la Brière. *Par l'école Notre Dame de la Brière.*

Festivités de Noël - Découvrez le programme !

DIMANCHE 4 DECEMBRE
DE 10H À 18H

MISSILLAC
SALLE DES MILLE FLEURS

MARCHÉ
DE NOËL

BAR ET RESTAURATION SUR PLACE - PANIER GARNI
BALADE PONEYS (10h-13h)
PHOTOS AVEC LE PERE NOËL (10h-12h/14h-17h) par l'asso Missillac's
VENTE DE PAINS DE BERGON AU PROFIT DU TELETHON

Organisation Cap Callissim
contact : missillac-marche-noelsorange.fr

ÉDITION 2022

FÊTE des SAPINS
SAMEDI 10 DÉCEMBRE
de 14h00 à 16h00

⇒ Organisée par le Conseil Municipal des Enfants ⇒
VIENS DÉCORER LES SAPINS SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE !
PROFITES-EN POUR DÉPOSER TON DESSIN ET TA LETTRE
AU PÈRE NOËL POUR LE CONCOURS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION
DES COMMERÇANTS "MISSILLAC'S" DU 5 AU 25 DÉCEMBRE 2022
(RÉSERVÉ AUX ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS).

INSCRIPTION OBLIGATOIRE*

*BULLETIN D'INSCRIPTION DISPONIBLE EN MAIRIE OU SUR WWW.MISSILLAC.FR
INSCRIPTION JUSQU'AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

Missillac

CONTE DE NOËL
PYROTECHNIQUE
GRATUIT

Missillac

Samedi 17 décembre 2022 à 19h30

Étang des Platanes - Missillac

CHOCOLAT ET VIN CHAUDS PROPOSÉS
PAR LES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

Venez assister à un feu d'artifice sur fond de magie de Noël...
pour l'émerveillement des Petits et des Grands !

partager · rire · danser · faire fête · s'amuser · s'unir

Jean-Louis MCGAN,
Maire de Missillac,
les Élus du Conseil Municipal
et les agents municipaux
vous souhaitent une belle année

2023

faite de partages, de sourires
et de bienveillance.